



Réunion publique sur le frelon asiatique

Une cinquantaine de personnes avait répondu à l'invitation de la commune et du GDSA 39 (Groupement de Défense Sanitaire Apicole du Jura). **Un constat : le frelon asiatique a colonisé la France** avec un impact grandissant sur la biodiversité en s'attaquant à toutes espèces d'insectes utiles pour la pollinisation. Si les secteurs de l'agriculture, de la viticulture, de l'arboriculture sont touchés, ce type de frelon reste **très dangereux pour l'être humain** avec des risques de morts brutales en cas de piqûres. Un nid repéré doit être neutralisé en prévenant le référent local **Jean Luc Lemaire** ou la mairie. Pour lutter activement contre sa prolifération, **le piégeage de printemps et d'automne reste incontournable afin de capturer les reines fondatrices.**

Sans conséquence sur les autres insectes, seuls les pièges sélectifs à cônes ou à nasses sont efficaces. A ce titre, la commune installera sur le domaine communal des pièges répartis dans le village.

i Pour plus d'informations, vous pouvez consulter le site desnes.fr, rubrique environnement.



Infos diverses

Raccordement fibre

Comme nous le rappelions dans l'Info Desnes n° 6, et selon certaines informations dont nous disposons, les habitants non raccordés à la fibre n'auront plus de téléphone au 1er janvier 2029. Il est donc encore temps de prendre contact avec un opérateur afin de procéder au raccordement à la fibre.

Comme l'an dernier, la crèche a été installée dans l'église de Desnes.

Durant la période des fêtes, vous pourrez venir admirer la crèche, ses santons et ses décorations installés par l'équipe paroissiale. La crèche reste une tradition très ancrée dans notre société.



Agenda & manifestations

DATE	ÉVÈNEMENT
Vendredi 16 janvier	Présentation des vœux du maire à l'ensemble des habitants à 18h30, salle des fêtes.
Sam. soir 31/01, Dim. 01/02 ap.midi et sam. soir 7/02	3 représentations théâtrales à 20h30 et 14h, salle des fêtes de Desnes (Initiatives Desnoises)
Samedi 7 mars	Tartiflette à emporter (réservation sur papier à adresser à la Cour de Récré)
Dimanche 15 mars	Premier tour des élections municipales
Dimanche 22 mars	Second tour des élections municipales
Dimanche 3 mai	Les Puces organisées par la Cour de Récré



MAIRIE

03 84 85 02 07

mairie@desnes.fr

Mardi : 10h-19h
Jeudi : 14h-19h

La commune vous informe

Les mots du Maire

Chers desnoises et desnois,

Encore une année qui se termine ! Je voudrais au nom du conseil municipal vous présenter tous mes **vœux de bonheur, de santé et de réussite pour 2026**. J'ai une pensée pour celles et ceux qui sont dans la souffrance suite à la maladie ou la perte d'un proche. En tout cas, cette nouvelle année doit être **tournée vers l'espérance et le plaisir** de partager ensemble de bons moments.

Des instants de **convivialité**, nous en avons eu ensemble au cours de ce dernier trimestre notamment, fin novembre, le marché de Noël organisé par l'Amicale des Bricolos, la soirée « Beaujolais nouveau » animée par Initiatives Desnoises, la vente des sapins de Noël initiée par la Cour de Récré et enfin le repas des aînés le 14 décembre organisé par le CCAS. Je remercie vivement **tous les bénévoles** qui ont donné un peu de leur temps pour créer tous ces moments chaleureux, très appréciés en cette fin d'année.

INVITATION

A ce titre, j'invite tous les habitants de Desnes à la cérémonie des vœux qui se tiendra à la salle des fêtes le vendredi 16 janvier à partir de 18h30. Nous répondrons à vos questions, accueillerons les nouveaux habitants et évoquerons avec les membres du conseil municipal les différents dossiers en cours.

Bonne Année 2026

Fabrice Grimaut



IMPORTANT

Ce journal Info Desnes de 4 pages, distribué trois fois par an dans vos boîtes aux lettres, est rédigé par la mairie.

Son but est de **donner des informations utiles** c'est pourquoi nous vous demandons de bien vouloir **rester attentifs aux différents messages que nous diffusons** (affouage, cartes jeunes, calendrier, écoles...).

Nous rappelons par ailleurs que dès sa parution, ce journal est disponible sur le site internet desnes.fr

Un diplôme de la générosité décerné à Initiatives Desnoises

130 participants s'étaient donnés rendez-vous cette année pour marcher au profit de Oncodoubs. Deux parcours de 7 et 12 km étaient proposés aux participants tous convaincus d'agir pour les bienfaits de l'association qui finance les soins de supports (non remboursés par la sécurité sociale) prodigués aux patients pendant les chimiothérapies dans les centres hospitaliers de notre département du Jura. Cette manifestation a permis de récolter 900 euros.

Bravo à tous



DON DU SANG



L'amicale du don du sang de Bletterans composée de 28 membres nous communique ci-dessous le calendrier des collectes 2026, ainsi que la date de la marche départementale du don du sang organisée à Arlay le 14 juin 2026 avec 3 circuits proposés. Donner son sang reste un geste simple et volontaire, il faut avoir entre 18 et 70 ans.

Comment ça se passe : après s'être inscrit à l'entrée, le donneur est reçu par un médecin, puis dirigé vers une infirmière pour récupérer 440 ml de sang dans une poche. L'usage est de dire qu'elle peut sauver 3 vies !! En fin de parcours (45 minutes) une bonne collation permet au donneur de se réhydrater et récupérer.

Venez nombreux sauver des vies.

Les collectes ont lieu le jeudi à savoir : 22 janvier, 26 mars, 21 mai, 30 juillet, 24 septembre, 19 novembre

Desnes possède un blason inauguré le 8 novembre

Utilisé pour exprimer un attachement symbolique à l'histoire, le blason dans un village est un élément d'identité fort.



Sans vouloir s'enfermer dans une bulle protectrice nous pensons au contraire qu'il est nécessaire de savoir d'où on vient pour savoir où on va.

Grâce à ses connaissances en histoire de Desnes, **Vincent CLAUSTRE** nous a proposé des symboles, et **Jean François BINON** a bien voulu bénévolement créer et dessiner cet emblème. Nous les remercions pour leurs implications.

- Le **coq** correspond aux armoiries de la famille Matherot, jadis seigneur de Desnes, c'est aussi un clin d'œil au coq perché au dessus du clocher.
- **L'épée coupant un manteau** évoque le saint patron de la commune Saint Martin partageant son manteau pour en offrir la moitié à un pauvre transit de froid.
- Le **noyer** dont l'écusson est présent sur notre église, représente le blason de la famille Dunoyer dont un membre fut curé de la paroisse de Desnes et a permis la construction de l'église vers 1544.
- Enfin les **ondes bleues** font allusion à la nappe phréatique de notre plaine et aux étangs de la commune.

Renouvellement canalisation d'eau

Courant 2026 et pour une période d'environ 4 à 5 mois la conduite d'eau actuellement en amiante sera remplacée par une **nouvelle canalisation** en fonte ductile d'un diamètre de 150 mm sur une longueur de 1750 mètres pour un coût de **568 000 euros HT**.

Les travaux à l'initiative et financés en totalité par le SIEA (syndicat intercommunal des eaux et de l'assainissement) se situeront de la rue du Rondeau à Bletterans (en face le moulin) jusqu'à la fin de la grande rue de notre village.



51 branchements seront mis en limite de propriété en regard composite, à ce titre avant le début des opérations, il est prévu un contact de tous les riverains concernés.

Journée nationale du commerce de proximité du 4 octobre dernier

Notre village a participé à cette journée animée sur le thème « nos commerces d'antan » où artisans et créateurs locaux ont rencontré de nombreux visiteurs venus pour l'occasion.

L'histoire nous rappelle qu'en 1876, Desnes vivait en relative autarcie pour se nourrir, se loger et se vêtir

Il y a 150 ans 129 personnes hommes et femmes travaillaient dans l'agriculture, avec :

- 4 meuniers et fariniers au moulin de Desnes
- 1 fromager
- 3 maréchaux-ferrants et mécaniciens agricoles.



Les métiers du bâtiment étaient représentés par :

- 1 carrier
- 4 coupeurs de bois
- 5 charpentiers et menuisiers
- 4 tuiliers couvreurs
- 1 plâtrier.

Une douzaine de personnes travaillaient dans l'hôtellerie la restauration et le commerce d'épicerie.

Les métiers de l'habillement étaient très représentés avec :

- 7 tisserands
- 3 tailleurs d'habits
- 6 couturières
- 1 blanchisseuse
- 5 sabotiers cordonniers.



Pour le reste, notre village comptait :

- 2 charretiers
- 22 journaliers et journalières
- 7 domestiques
- 2 instituteurs
- 2 sage-femmes
- 3 garde forestier, garde champêtre et cantonnier
- 1 curé
- 10 rentiers et rentières.



Le lotissement, point d'étape



En étroite collaboration avec le cabinet d'expertise ABCD et le Pays Lédonien, et après **deux années de réflexions** et d'études, la commune vient de déposer son permis de lotir. En parallèle la publication des marchés sur les canaux de communication officiels ont été réalisés le 11 décembre. Les entreprises auront jusqu'au 30 janvier 2026 pour répondre aux différents **appels d'offre**. Une présentation détaillée du projet sera réalisée dans un prochain Info Desnes.